

Et si le palais de justice fermait ses portes



■ Nicole Belloubet, ministre de la Justice, a inauguré jeudi 14 juin la cité judiciaire de Lons-le-Saunier. Photo Philippe TRIAS

La garde des Sceaux a inauguré la cité judiciaire de Lons-le-Saunier jeudi 14 juin. Nicole Belloubet en a profité pour visiter une autre aile du bâtiment. Objectif avoué : rassembler en un même site la nouvelle cité judiciaire et le tribunal de grande instance.

Le palais de justice de Lons-le-Saunier n'est pas près de fermer ses portes. Mais depuis la visite de la ministre de la Justice, un tel dénouement n'est plus inenvisageable. À l'occasion de sa visite à Lons-le-Saunier jeudi 14 juin, Nicole Belloubet a inauguré la nouvelle cité judiciaire rue Georges-Trouillot. Après avoir pris connaissance du site Anne-Frank, la garde des Sceaux a tenu à visiter une autre partie de l'ancien

ne école normale de filles. « On me dit qu'il serait envisageable d'y transférer le tribunal de grande instance, a fait savoir la représentante du gouvernement. J'y suis tout à fait favorable. Il serait important d'avoir un tribunal unique à Lons-le-Saunier pour les habitants de la ville. » Ouverte en janvier 2018, la nouvelle cité judiciaire, qui a été rénovée pendant près d'un an et demi, regroupe aujourd'hui le tribunal d'instance, le tribunal des affaires de commerce et le conseil des prud'hommes.

Un site plus adapté

« Il faut maintenant être certain que les locaux puissent accueillir dans des conditions d'aisance suffisante l'ensemble des personnels du TGI, a

ajouté Nicole Belloubet. Je souhaitais visiter ces lieux avant de lancer des études de faisabilité, puis voir si ce projet peut être mené à son terme ». Le message a sans doute été bien reçu chez les magistrats. « L'actuel tribunal de grande instance n'est plus adapté pour l'accueil des justiciables, mais aussi pour les personnels qui y travaillent », a déclaré Jean-Luc Lennon, procureur de la République du Jura. De plus, depuis la vague terroriste qu'a connue la France, la sécurisation du site de la rue Pasteur a souvent été désignée comme insuffisante.

Une idée et des questions

Cette nouvelle suscite plusieurs interrogations : le site de la rue Georges-Trouillot sera-t-il assez grand ? Ces locaux accueillent actuellement trois organismes de formation : l'association Rudologia, l'Infa et une école de coiffure. « Il y a un grand auditorium à l'intérieur qui pourrait laisser place à une salle d'audience », ajoute Danielle Brulebois, députée LREM du Jura. Le sujet doit encore être creusé. Autre question d'importance, que deviendrait le mythique palais de justice de Lons-le-Saunier ? Pas de réponse pour le moment. Le casse-tête devrait être géré par le Département, propriétaire des lieux. Encore faut-il que les études du ministère de la Justice confirment la faisabilité d'un tel déménagement. Quel que soit le dénouement, le chemin sera long.

Maxime COURCHÉ

Un tour par la prison et une rencontre avec des membres d'En Marche

Après avoir coupé le ruban de la cité judiciaire, notamment avec le président du TGI, Patrick Jézégabel, la garde des Sceaux a fait un saut à la maison d'arrêt de Lons. Nicole Belloubet s'est entretenue avec les gardiens de prison. « C'est un établissement qui a une conception intelligente de la gestion des détenus, a déclaré la ministre. Elle offre un encadrement classique et, en même temps, un travail important qui est offert aux détenus pendant la journée. » Cette visite revêt un symbole d'attention pour les personnels de l'administration pénitentiaire, selon Nicole Belloubet. Ce, à la suite de leur mouvement début 2018, qui a été bien suivi à Lons-le-Saunier. Lors de son passage dans le Jura, la représentante du gouvernement a aussi pris le temps de rencontrer des membres de La République en Marche. « Elle a écouté les membres jurassiens du mouvement et insisté pour que nous continuions à défendre l'action du gouvernement », commente Danielle Brulebois.